



FESTIVAL LYRIQUE DE VÉRONE

JOUR 1 : CANNES / CÉEMONNE / RÉGION DE VÉRONE

Départ matinal, vers l'Italie et arrivée pour le déjeuner à Crémone. Patrie de Claudio Monteverdi, Crémone doit son rayonnement à ses luthiers qui, dès le 16e siècle perfectionnèrent violons et violoncelles : Andrea Amati, Andrea Guarneri et Antonio Stradivari sont les luthiers les plus réputés de cette cité qui maintient toujours cette tradition. L'après-midi, visite guidée du Musée du violon, un lieu incontournable pour les amateurs de musique. Il propose un parcours à la mise en scène innovante, pour découvrir l'origine et la diffusion du violon, l'atelier d'un luthier, l'école de Crémone et la collection des célèbres violons des luthiers crémonais. Une section est dédiée à Stradivari : modèles, formes de bois et outils du grand luthier. Installation à l'hôtel 4*. Dîner et nuit.

JOUR 2 : VÉRONE / SOIRÉE OPERA LA TOSCA

Petit-déjeuner. Rencontre avec notre guide. Visite guidée de Vérone, ville de Roméo et Juliette, vous découvrirez les lieux les plus emblématiques de la ville, tel que la Piazza delle Erbe,

la Piazza dei Signori et l'Arena di Verona. Cet amphithéâtre romain, construit en 30 apr. J.-C., pouvait accueillir environ 30 000 spectateurs, d'une hauteur de 32 mètres il est considéré comme le troisième plus grand amphithéâtre romain, par ses dimensions, après le Colisée de Rome et l'amphithéâtre de Capoue. De nos jours, grâce à leur conservation exceptionnelle, les arènes ont une capacité d'accueil de 22 000 spectateurs assis. Depuis 1913, elles sont également connues pour accueillir des représentations d'opéra, dans le cadre du Festival de Vérone. Déjeuner. Temps libre pour une découverte individuelle, l'occasion d'explorer les rues romantiques qui cachent les maisons supposées des Capulet et des Montaigu. Retour dans l'après-midi à l'hôtel, pour se préparer pour la soirée opéra dans les arènes de Vérone puis route vers Vérone. Dîner dans un restaurant du centre-ville.

Soirée opéra « La Tosca » de Giacomo Puccini, aux Arènes de Vérone, secteur Verdi. Cette tragédie lyrique en trois actes qui raconte l'histoire de Floria Tosca, une célèbre





cantatrice, et de son amant Mario Cavaradossi, un peintre, mais leur amour doit faire face au chef de la police, Scarpia, qui désire ardemment Floria et utilise tous les moyens et toute la brutalité de son autorité, pour tenter de la conquérir. Retour à l'hôtel pour la nuit.

JOUR 3 : SIRMIONE / CANNES

Petit-déjeuner. Nous prenons la route en direction de Sirmione. Située à l'extrémité d'une presqu'île qui s'avance dans le lac de Garde et est occupée depuis l'époque romaine. Aujourd'hui, c'est un centre touristique important

La ville est dominée par la forteresse des Scaliger du XIII^e siècle, qui se trouve à l'extrémité d'une langue de terre. Construite par les Scaligeri pour protéger la ville et les environs. Elle est entièrement entourée d'eau et possède

même un port abrité derrière ses murailles. Le château est bien conservé, avec ses créneaux, ses ponts levis, ses vieilles portes et ses tours. Il est devenu le symbole de Sirmione.

En outre, on peut y voir les ruines d'une importante villa romaine appelée Grotte di Catullo. Cette villa était une résidence luxueuse construite au I^{er} siècle av. J.-C. Elle était équipée d'un système de chauffage par le sol et d'un système sophistiqué de canalisations d'eau.

Elle fut également un lieu important pendant la Renaissance italienne. La ville a été visitée par des artistes



célèbres tels que Dante Alighieri et Giotto di Bondone. Déjeuner libre. Puis, nous reprenons la route en direction de la France. Retour sur les localités de départ.

782 €

SINGLE
120 €

ACOMPTE
300 €

SOLDE LE
20/06/2024

LE PRIX COMPREND

- Le transport en autocar grand tourisme.
- L'hébergement hôtel 4* NL, la pension complète du déjeuner du J1 au petit-déjeuner du J3.
- Les boissons comprises au repas ¼ de Vin et ½ eau minérale.
- La taxe de séjour.
- La visite guidée et l'entrée au musée du violon à Crémone.

- La visite guidée de Vérone.
- La place pour l'Opéra la Tosca en secteur Verdi aux arènes de Vérone.
- L'entrée et le petit-train au Parc Sigurtà.
- L'assurance assistance et rapatriement.
- La garantie annulation.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- La chambre individuelle 120 €.
- Le déjeuner du J3.
- Les dépenses à caractère personnel.
- Les pourboires.
- Toutes prestations non mentionnées.

FORMALITÉS

- Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou Passeport valide.
- Carte européenne d'assurance maladie.

INFORMATIONS

- L'itinéraire peut être modifié en fonction des impératifs.
- Un accompagnateur Cannes Seniors Le Club est prévu.

CONDITIONS D'ANNULATION

AUTOCARS PONSOT

Dans le cas d'une annulation partielle, c'est la grille ci-dessous qui s'applique, en sus des frais de dossier (45€) :
Plus de 30 jours avant le départ : retenue néan.
Entre 30 et 21 jours: 15% du prix du voyage.

Entre 20 et 8 jours : 30% du prix du voyage.
Entre 7 et 2 jours : 50% du prix du voyage.
Moins de 2 jours avant le départ : 60% du prix du voyage.
Non-présentation au départ : 60% du prix du voyage.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

POUR L'ENSEMBLE DES VOYAGES DE CANNES SENIORS LE CLUB,
IL EST IMPORTANT DE RETENIR QUE :

LA CARTE DU CLUB DOIT ÊTRE VALIDÉE 2023-2024

La photocopie de la carte d'identité et (ou) du passeport en cours de validité, est à fournir lors de votre inscription.

- Le nom et prénom communiqués pour les billets d'avion, doivent être ceux figurant sur votre pièce d'identité (CNI ou Passeport en fonction de la destination).
- Chaque adhérent s'engage à suivre le séjour et le groupe pendant tout le voyage.
- Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre du GIP Cannes Seniors Le Club.

INFORMATIONS

- Toutes les informations vous sont données à titre indicatif.
- Des modifications aux programmes peuvent intervenir, indépendantes de notre volonté.
- Toute commande de chambre double à partager est enregistrée lors de la réservation.
- En cas d'annulation par l'une des deux personnes, le voyageur ayant annulé devra acquitter le supplément chambre individuelle.
- En cas d'annulation, il sera retenu en sus de l'assurance annulation : 5 €.
- Un accompagnateur bénévole de Cannes Seniors Le Club assurera l'encadrement de nos séjours.

L'adhérent est autonome et garant de lui-même et de ses accompagnants, notamment en ce qui concerne le respect des horaires donnés au groupe auquel il appartient. Cannes Seniors Le Club ne pourra, en aucune façon, être tenu pour responsable des conséquences de l'inobservation des consignes données. (Remboursement de sorties, frais de rapatriement, dommages et intérêts...).